

## ÇA VIT, ÇA BOUGE !

Pour ce camp d'automne, nous avons voulu innover et tenter des expériences nouvelles chargées en adrénaline.

Nous avons décidé de découvrir la terre de son intérieur, comme de son extérieur et d'expérimenter ce qu'elle a à nous offrir afin d'en saisir toute sa beauté.



## Camp d'automne 2009 Voyage à la découverte de la terre Auvergne - Midi-Pyrénées - Limousin

Le dimanche

Le premier jour fut long et fatiguant, car il a fallu depuis Travers se rendre jusque dans la région de Corrèze dans le Limousin, au sud ouest de la France. Ce trajet a duré plus de 10h de temps. En effet, la frontière franco-suisse franchie, il fallu traverser d'abord le département de l'Ain, puis celui du Rhône en passant aux abords de Lyon.

Nous avons ensuite traversé le département de la Loire avec la ville de St-Etienne qui ne manqua pas d'intéresser nos amateurs de football lorsque ceux-ci reconnurent le stade des verts de l'ASSE aux abords duquel nous sommes passés. Après quoi, nous sommes entrés dans le Puy-de-Dôme avec ses géants d'Auvergne qui dominent la plaine de tous côtés.

Passés ces paysages vulcaniens, nous sommes enfin arrivés en Corrèze où il nous fallu encore un peu de patience pour retrouver notre gîte où nous allions passer la semaine.

Une fois ce havre de paix trouvé, nous avons enfin pu nous installer dans cette maison de caractère et nous reposer de cette longue route.

Le lundi

Nous nous sommes rendus tout d'abord dans une des villes les plus proches, Argentat, afin de passer une journée à s'adonner à l'escalade.

Malheureusement, comme il avait plu toute la nuit, les parois rocheuses étaient bien trop glissantes et dangereuses et de ce fait impraticables pour des novices comme nous. Nous avons donc décidé de faire les achats pour la semaine.



Ensuite de quoi et pour avoir notre première rencontre avec le centre de la terre, nous nous sommes rendus au Gouffre de Padirac en passant par un arrêt pique-nique au bord de la



Dordogne où nous n'avons pas manqué de nous prélasser au soleil et de profiter de ses derniers rayons chauds.

Le mardi

Nous avons rendez-vous à Groléjac en Dordogne, pour une matinée de spéléologie. Ce fut une grande découverte pour tous et il fallu à plusieurs d'entre nous une certaine gestion de ses craintes, car nous avons progressé pendant plus d'une heure dans les profondeurs de la terre.



L'après-midi, nous nous sommes rendus à Vézac pour visiter les Jardins Suspendus de Marqueyssac, jardins romantiques du XIXe siècle inscrits sur la liste des jardins remarquables de France.

### Le mercredi

Après un long trajet en bus qui ne manqua pas d'en fatiguer quelques uns, nous sommes allés visiter le parc d'attraction Vulcania L'Aventure de la Terre.



Ce parc consacré aux volcans d'Auvergne est non seulement pédagogique, mais également à sensations fortes, puisqu'il réunit plusieurs attractions de type simulateurs, films 3D ou même 4D !

De quoi à nouveau tester nos nerfs !



### Le jeudi

Nous avons tout d'abord commencé le dernier jour d'activité de la semaine par la visite de Rocamadour.

Charmante cité religieuse du XIIe siècle nichée dans la roche.

L'après-midi nous avons enfin pu faire de l'escalade comme prévu initialement pour le lundi. Nous nous sommes donc rendus à Bassignac-le-Bas où nous avons, dans un premier temps, reçu une instruction sur les méthodes d'escalade et la sécurité dans ce domaine.



Ensuite de quoi, nous avons pu nous confronter à la roche, surmonter nos craintes et en faire l'ascension.

Le vendredi

Le sixième et dernier jour, nous avons quitté ces belles régions où coule la Dordogne pour aller retrouver notre Areuse.

Et à nouveau ce long trajet en fatigua plus d'un.

Cette semaine fut magnifique, tant par les découvertes faites que par les moments partagés.

Si la semaine fut également réussie, le mérite en revient aux jeunes qui, par leurs comportements et leurs attitudes ont été parfaits. Les adultes du camp tiennent à les remercier de tout cœur pour leur engagement.

*Nancy Perucchi Bourqui  
éducatrice au Foyer La Croisée*



## *RAPPORT* du président

L'année 2009 est caractérisée par l'incertitude. Une fois de plus aurions-nous tendance à écrire.

Durant l'exercice sous revue, le Conseil de Fondation a pris acte du « rapport Rossini » qui fait suite à Renard 4. Il ressort de ce rapport que le secteur d'accueil des enfants et des adolescents ne dispose pas d'instruments de pilotage et d'indicateurs permettant la coordination, la planification et l'évaluation des placements en institutions. Par ailleurs il est constaté que le canton n'est pas sur-doté, mais l'absence de solutions ambulatoires provoque une forte pression sur les institutions.

Dans cette perspective, un travail important portant sur le développement du secteur ambulatoire dans le cadre de la Fondation Carrefour a été entrepris. Ce travail portait tant sur les prestations à fournir que les changements de structures qui en découleraient.

Ce rapport a été soumis à la Conseillère d'Etat chargée du dossier. Si les conclusions vont dans la direction du Conseil Etat, à savoir le développement des activités du secteur ambulatoire, la mise en application des propositions sera à nouveau examinée. La priorité dans la restructuration des institutions est occasionnée au « secteur handicapés ».

Un grand merci à la direction et aux collaborateurs pour l'effort consenti à l'élaboration de ce nouveau concept de l'activité ambulatoire pour l'ensemble du canton.

Dans le cadre des discussions budgétaires 2010. il a été demandé

une diminution des charges de 10 % par rapport au budget 2009. Ce taux a été ramené à 5 % par décision du Grand Conseil. Pour la Fondation Carrefour, cela se traduit par le non remplacement d'une éducatrice du service d'éducation de rue, activité ambulatoire pourtant privilégiée par le Conseil d'Etat.

Mentionnons que le SER a inauguré de nouveaux locaux au Locle. La fréquentation de ce lieu traduit la qualité de la prestation offerte.

Durant l'année, nous avons enregistré la démission Monsieur T. Tschoumy, directeur adjoint et responsable du Foyer de la Croisée. Nous le remercions de sa collaboration fructueuse et lui souhaitons plein succès pour ses activités futures.

De nouvelles normes de révision des comptes allant au-delà des prescriptions fédérales pour les institutions touchant plus de CHF 100'000.- de l'Etat ont été introduites. Elles impliquent des coûts supplémentaires. Nous regrettons l'augmentation des charges administratives qui se font au détriment de l'action pédagogique.

Dans ce contexte difficile, nous tenons à adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel qui continue à assurer la mission confiée à la Fondation.

*Rolf Graber, président du Conseil de Fondation*

## **RAPPORT** du directeur

**« La jeunesse est une ivresse continuelle. C'est la fièvre de la santé, c'est la folie de la raison. »**

### **La Rochefoucauld**

Etre jeune ou rester jeune, c'est justement vivre dans cette ivresse qui nous conduit à ne pas trop nous focaliser sur la raison «d'Etat» et mettre toute notre énergie à soulager la souffrance générée par le contexte économique, politique, social dans lequel se meuvent les jeunes et les familles que nous accompagnons.

Pourtant, force est de reconnaître que nous devons aussi tenir compte de la raison d'Etat. Si aujourd'hui cette dernière nous pose nombre d'interrogations et de difficultés, elle est aussi source de créativité et de stimulation dans la recherche de solutions.

En ce qui concerne notre fondation, nous constatons que nous sommes en déphasage avec l'Etat dans sa volonté de réorganiser et de (re)penser le dispositif des fondations. Avec le projet «Renard», ces dernières n'étaient pas prêtes à entrer aussi rapidement que voulu dans cette réflexion et nous en avons fait partie.

Avec la sortie du rapport du professeur S. Rossini, nous avons poursuivi la réflexion à l'interne pour aboutir à un projet remis au DSAS.

En conclusion à notre analyse, nous proposons que notre fondation se concentre essentiellement dans le domaine de l'ambulatoire tout en maintenant son budget actuel.

Cette proposition va totalement dans le sens préconisé par l'Etat. Au vu de la faible dotation en personnel de ce secteur générant des listes d'attente pouvant aller jusqu'à plus de six mois, c'est pour nous la possibilité d'offrir au canton sans augmentation de coût une alternative intéressante au placement résidentiel ou pour le moins d'en alléger les demandes et les coûts.

Ce projet a reçu un écho très favorable de la part de nos instances politiques. Malheureusement, il ne peut être mis en action, l'Etat n'ayant pas encore abouti dans sa réflexion globale concernant ce secteur.

Sans entrer dans une argumentation pédagogique, notre fondation est prête à entreprendre sa mue. Nous sommes convaincus de son bien-fondé, de son utilité et de la plus-value que cela pourrait représenter dans le futur dispositif cantonal en matière d'aide à la jeunesse et aux familles en difficultés.

Cette attente est dommageable. Elle ne permet pas la mise en place de projets dans nos structures actuelles, renforce de manière significative la liste d'attente pour des accompagnements en ambulatoire et crée une pression

constante sur les collaborateurs de ce secteur. Nous ne pouvons que le regretter.

Travailler sur un nouveau concept général, espoir, attente, l'année 2009 ne s'est pas limitée à ces seuls éléments. Le travail auprès des jeunes a lui aussi été intense et, au-delà des difficultés, des résultats qui nous encouragent à poursuivre sans relâche notre travail.

Au foyer La Croisée, plusieurs jeunes ont trouvé une place d'apprentissage, après une période de préparation tant scolaire que pré-professionnelle. Le travail sur le comportement est resté une constante et sur ce point en particulier, rien n'est définitivement acquis. Nous gardons néanmoins une réelle confiance pour le futur de ces jeunes.

Au foyer Carrefour, les cursus de formation se poursuivent. Pour les uns, avec difficulté, pour d'autres, avec plus de sérénité.

Le secteur ambulatoire représenté par l'AEMO et le SER est resté sous une pression constante des demandes, mais là aussi, nous avons enregistré des résultats tangibles dans des situations souvent chaotiques. La plupart de nos interventions ont permis un mieux être au travers d'un accompagnement limité dans le temps.

Au niveau du personnel, nous avons pu renforcer à hauteur

d'un poste, la dotation à l'AEMO et nous avons engagé Madame Annick Dénéreaz.

Monsieur Didier Chevroulet nous a quittés pour occuper d'autres fonctions et c'est Madame Delphine Forziano qui lui a succédé.

A l'Education de rue nous avons également obtenu, sous condition, un poste supplémentaire. C'est Monsieur Théo Gehret, éducateur au foyer La Croisée, qui a pris cette fonction. Pour lui succéder au sein du foyer, nous avons engagé Monsieur Joachim Métari.

Arrivée au terme de sa formation, Madame Noémie Zurcher, éducatrice au service d'éducation de rue nous a présenté sa démission afin d'entreprendre un grand voyage. Son poste à 50%, ainsi que la diminution du taux d'occupation du responsable du service, nous aurait permis d'engager une personne à 70% pour permettre à ce service de faire face à son travail dans de bonnes conditions.

Contre toute attente, et ce pour des raisons budgétaires, nous n'avons pas reçu l'autorisation de repourvoir ce poste. Cette décision émanant de la cheffe du département est non seulement regrettable mais aussi incompréhensible.

Alors que l'Etat souhaite renforcer le secteur ambulatoire, que le service d'éducation de rue est un mandat confié par l'Etat à notre fondation, cette incohérence entre le discours et la

volonté politique nous interpelle. C'est un sentiment de colère qui prédomine face à notre impuissance de pouvoir honorer de manière optimale le mandat qui nous a été confié. Ce sont des jeunes en difficulté réelle qui en feront les frais; nous les retrouverons, pour certains d'autres eux, dans des structures plus coûteuses pour la collectivité.

Nous avons également accueilli au foyer La Croisée, Madame Josette Duchosal et Monsieur Michel Cloux qui se partagent un poste de veilleur en remplacement de Madame Christelle Jeanneret.

Enfin, Monsieur Thierry Tschoumy, directeur-adjoint et responsable du foyer La Croisée nous a fait part de sa décision de quitter la fondation pour occuper une autre fonction dans un canton voisin.

Monsieur Roberto Conconi, éducateur au foyer la Croisée, lui succède en tant que responsable du foyer et c'est Madame Valérie Steudler, responsable de l'AEMO, qui endosse la responsabilité de directrice-adjointe dès le 1<sup>er</sup> mars 2010.

Aux personnes qui nous ont quittés, nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions et nous les remercions pour l'engagement dont elles ont fait preuve dans leur travail quotidien.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux arrivants en espérant qu'ils trouveront au sein de la fondation

de quoi s'épanouir professionnellement dans ce qui est un bien beau métier.

Et la vie de nos différents secteurs ? Au travers de quelques narrations d'un travail qui ne peut nous laisser indifférents, que vivent nos collaborateurs sur le plan des émotions et de la remise en question ? Nous vous invitons à le découvrir dans les pages suivantes.

Grâce au soutien élargi dont nous bénéficions, notre travail peut encore s'effectuer avec dynamisme et motivation. En ce sens, nous exprimons notre vive reconnaissance aux Autorités communales, cantonales et fédérales, aux entreprises qui offrent des places de stages ou d'apprentissages, aux écoles professionnelles, à nos généreux donateurs, au Conseil de Fondation et à son président, ainsi qu'à l'ensemble de nos collaborateurs. Sans eux, sans vous, la détresse humaine serait encore plus marquée. Merci.

Malgré ce rapport en demi-teinte, c'est avec confiance que nous abordons l'année 2010. Les jeunes et les familles dont nous nous occupons en valent la peine.

*Jean-Marc Schaer, directeur de la Fondation*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Au foyer La Croisée, en tant qu'éducateurs sociaux, nous construisons des projets éducatifs pour les jeunes et surtout avec les jeunes. Ceux-ci nous malmènent bien souvent dans nos plans. Ils sont experts dans la mise en échec des projets que l'on a fait pour eux, voire sans eux. Nous tâtonnons longuement avant de trouver un déclic, une étincelle.

Une année de placement à La Croisée, c'est la règle sauf exception. C'est à la fois très long pour les jeunes et très court pour les adultes. L'heure tourne, le temps s'accélère et il faut aller de plus en plus vite, alors que l'éducation exige du temps.

Nous rencontrons des jeunes « en rade de projet », dans l'ici et le maintenant de la satisfaction immédiate. Des jeunes qui sont en souffrance et en panne de futur. Faire un projet éducatif, c'est le pari de savoir où on va. Notre mission est légèrement paradoxale. Mais la vie est à l'image de notre mission. Il y a une part de certitude, de conviction et il y a aussi une part d'incertitude, voire de surprise. Dans ce paradoxe, il faut tenir le coup (certains nous diront qu'il faut tenir les coûts !).

La réalité est toujours plus forte et complexe que les fictions que nous pouvons nous raconter pour pouvoir avancer. Mais nous tenons nos convictions encore et encore, et il y a toujours de belles surprises à l'arrivée. Les projets que nous construisons se dessinent à la fois par le groupe des jeunes et avec chacun d'entre eux.

## Foyer La Croisée

En voici une illustration qui me paraît intéressante :

C'est la réalisation d'un projet de camp à Europa Park qui a eu lieu en mois d'avril . C'est un camp qui se déroule dans un moment de transition ou de bascule pour les jeunes de La Croisée. Dans cette période ils peuvent passer de l'apprentissage du programme interne de La Croisée à l'apprentissage tout court chez un patron.

C'est une période délicate pour tous qui peut se résumer par ces questions :

Ce jeune a-t-il développé des compétences scolaires et sociales pour décrocher un apprentissage ?

Où en est-il dans cette quête ?

Quelle angoisse ! Ces soucis peuvent s'accumuler comme des nuages orageux dans la météo du foyer. C'est peut-être le moment de prendre une petite bouffée d'oxygène pour pouvoir repartir de plus belle au charbon. Car le temps presse... Alors il faut oser la diversion, voire le divertissement.

C'est pour cela que nous décidons de faire une petite incursion dans un temple du loisir : Europa Park. Mais on pourrait légitimement nous remettre en question : comment apprendre le sens de l'effort et de la continuité à ces jeunes dans une activité qui, au premier regard, prône des valeurs inverses, notamment celle du divertissement ?

C'est brièvement et tout simplement pas le moment de se remettre la tête sous l'eau...

Et pourtant, il s'est passé des moments éducatifs importants dans cette aventure. Ils nous ont pris un peu au dépourvu dans ce cadre plutôt détendu.

D'une manière générale, nous exigeons un grand dépassement de soi de ces jeunes, en oubliant parfois de quel niveau ils partent. Il faut dire que certains jeunes débarquent à La Croisée avec peu de « savoir-vivre ». Ces jeunes nous voient beaucoup comme des poseurs d'exigences.

Mais nous, les adultes, sommes nous à la hauteur de nos attentes ? Sommes nous capables de dépasser nos craintes comme nous leur demandons souvent ? Quel est notre exemplarité ?

Dans ce camp, alors que nous espérions secrètement échapper à certaines attractions hautement chargées en adrénaline, on s'est retrouvés requis et mis au défi par les jeunes à monter dans des attractions improbables. Celles-ci nous ont secoués dans tous les sens jusqu'à avoir le cœur qui remonte par dessus la tête. Nous avons dû surmonter nos craintes, j'en avais parfois les jambes flageolantes.

Cette issue positive n'était pas inscrite dans nos objectifs du camp. Mais très furtivement, j'ai senti dans le regard de quelques uns de ces jeunes un peu plus d'ouverture pour la cause éducative. Cela m'a été utile lorsqu'il a fallu les pousser vers un mieux être.

Notre métier est vraiment fait de petites choses et de petites attentions au delà de tout projet ambitieux.

*Joachim Métari, éducateur*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Foyer Carrefour

### **Educatrices et « naines de jardin »**

Charles\* a été placé en institution pour enfants en raison d'une situation familiale complexe, notamment des problèmes de comportement conséquents.

Il a intégré notre foyer du fait que son âge ne lui permettait plus de rester dans son précédent lieu de vie.

Charles\* a toujours clairement exprimé qu'il ne souhaitait pas venir au foyer Carrefour. Il ne voyait pas de sens à ce placement en dehors d'un éventuel soutien scolaire. Nous l'avons accueilli en sachant l'importance de ses troubles comportementaux.

Étant informées de ces deux aspects, nous avons de l'appréhension quant à sa venue.

Dès le début de son placement, nous nous sentions « transparentes » à ses yeux. Nous avons l'impression de ne pas exister, même en tant qu'être humain et de n'être qu'un objet dont on ne se préoccupe guère. Pour imaginer ce propos, nous avons le sentiment d'être considérées comme des « naines de jardin », faisant parties du décor.

Par son manque d'envie et de capacité à communiquer, nous nous percevions impuissantes et dans l'impossibilité d'accéder

à sa souffrance afin de lui venir en aide. La colère a, par moment, pris le dessus lorsque nous le sentions également maltraitant envers les autres jeunes et sans considération.

Nous ressentions le besoin de parler entre collègues de cette situation, de ce que nous observions mais aussi de nos incompréhensions. Dès lors, nous avons demandé une aide accrue du réseau, plus particulièrement de la psychologue et de la psychiatre. Nous avons bénéficié de leur soutien afin de mieux comprendre ses mécanismes de fonctionnement, les causes de sa souffrance, afin de tracer des pistes d'action. Ces échanges nous ont permis de prendre le recul nécessaire pour pouvoir substituer nos sentiments par des actions concrètes.

De ce fait, nous avons pu l'accompagner en ayant des demandes et des attentes claires à son égard. Nous avons structuré nos interventions en posant un cadre quotidien strict. Des recadrages ont été faits régulièrement avec l'aide du responsable du foyer pour accentuer notre autorité et tenter de lui apprendre des règles de savoir-vivre et de vie en communauté.

En tout temps, nous avons montré au jeune que nous étions présentes pour lui. Nous sommes restées constantes dans

notre accompagnement et nous nous sommes adaptées à ses difficultés dans la mesure des possibilités du foyer. Charles\* a quitté le foyer en cours d'année mais nous n'avons pas éprouvé de sentiment d'échec car nous étions arrivées au terme de ce que nous pouvions lui offrir.

Néanmoins, nous nous sommes réinterrogées sur le sens que nous avons d'accepter un jeune à ce point réticent. De fait, à l'avenir et dans de telles circonstances, nous clarifierons davantage nos conditions d'admission.

En conclusion, malgré des sentiments remuants et fort peu de reconnaissance, nous constatons que nous pouvons travailler avec de tels jeunes, grâce à la collaboration d'équipe, à la mise en commun de nos ressources et la créativité de chacun. Nous sommes conscientes que les émotions influencent notre manière d'agir, mais elles sont un important outil de travail si elles sont identifiées et, de fait, servent à notre accompagnement.

\* prénom fictif

*Patricia Grandjean et Marion Scott, éducatrices*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les émotions : ces « petites » choses qui nous surprennent, nous interrogent, nous titillent, nous font chaud au cœur, nous crispent. La liste des verbes qui expriment notre ressenti est longue...

Travailler avec l'Humain nous demande de travailler avec nos émotions. C'est ce qui rend notre profession d'éducateur riche en découvertes, en relations humaines, en questionnements, en remises en question...

Le service AEMO accompagne des familles qui rencontrent des difficultés, à des degrés différents. Dès lors c'est sur la base de ce qui est difficile, que l'éducateur va démarrer son suivi avec la famille pour aller vers un mieux...

Et tout au long du chemin parcouru ensemble, différentes émotions seront au rendez-vous, partagées, discutées, vécues. Mais l'éducateur n'est pas un membre de la famille, et c'est là que toute la subtilité du professionnel entre en jeu : vivre les émotions de la famille, vivre ses propres émotions, tout en pouvant prendre le recul nécessaire, pour poursuivre son travail, garder sa ligne, être présent sans être distant, tout un art...

Le travail d'éducateur est, à mes yeux, un des plus beaux métiers; ce n'est sans doute pas par hasard que les personnes

## Action Educative en Milieu Ouvert

le choisissent...

Tout au long de l'année 2009, nous avons eu l'agréable surprise de pouvoir engager une personne supplémentaire au sein du service, et d'enregistrer avec regret, le départ d'un collaborateur.

Beaucoup d'échanges avec des professionnels pour partager nos ressentis, nos visions des différentes situations familiales, pour rechercher ensemble des moyens permettant aux personnes d'évoluer.

Mes remerciements vont en premier, aux collaborateurs du service AEMO qui s'impliquent, au plus près de leur conviction et de leur motivation, pour permettre à toutes les familles et jeunes de retrouver une dignité, une estime d'eux-mêmes, de permettre la liberté d'expression des émotions...

Merci également à tous les membres du réseau de professionnels.

*Valérie Steudler, responsable du service AEMO*

## Les Emotions

« **L'émotion** : vient de **motion** qui évoque **le mouvement** ; et le préfixe **é** en indique la direction : **vers l'extérieur**.  
**L'é-motion** est un mouvement vers le dehors, un élan qui naît à l'intérieur de soi et qui parle de l'entourage, une sensation qui nous dit qui nous sommes et nous met en relation avec le monde.. »

M. Guinand

Elles nous indiquent ce qui se passe à l'intérieur de nous, elles nous préviennent...

### Écoutons les collaborateurs de l'AEMO !

Un suivi peut être....

... de la peur, peur de l'inconnu

... de la colère, colère face à la détresse qu'une personne peut ressentir

... de la joie, joie des dénouements, des bonnes nouvelles

... de la tristesse, tristesse des au revoirs après tant de choses partagées

Ce qui rend chaque rencontre si unique

C'est la teinte que lui donne ces émotions.

Je suis parfois en colère de voir les familles jugées et étiquetées car elles dérangent par leurs différences.

Je remercie les familles de la confiance qu'elles me témoignent en m'ouvrant la porte de leur maison et en partageant avec moi leurs histoires familiales.

C'est au détour d'un échange, d'une question, d'une action provoquée ou fortuite que j'aperçois une émotion, un mouvement, une réaction, un temps d'arrêt chez la /les personne/s présente/s. C'est le moment où je me dis : ça y est, c'est l'amorce de quelque chose, d'un mouvement, d'un changement. J'aurais envie de l'appeler « la Magie » de la rencontre. C'est un cadeau magnifique qu'ils se font et qu'ils me font. C'est comme un fil qui nous relie et qui va nous permettre ensemble de tisser de nouveaux possibles. Je ressens alors une JOIE EMUE. C'est un arc en ciel de sentiments mélangés parfois très contrastés comme de l'espoir teinté de la souffrance exprimée, un enthousiasme accompagné d'humilité, de la confiance contenue par un léger doute aussi et tant d'autres encore. Mes sens en sont touchés et cela aussi donne du sens à mon travail.

J'ai envie de partager avec vous ma colère, colère souvent liée au sentiment d'impuissance devant la souffrance... souffrance d'un enfant, mais aussi d'une famille qui se trouve face à des difficultés qu'elle ne maîtrise plus...  
Si on avait pu / su intervenir avant ! ...  
Puis aussi ma joie devant parfois la même famille qui a retrouvé le chemin de la réussite et du bonheur... devant un enfant, un ado qui re/prend sa vie en main et qui réussit.

Mon travail à l'AEMO : Surprise, chaque nouvelle rencontre, même dans le travail, est une surprise !

« *C'est la surprise, l'étonnement qui nous oblige à évoluer* » Edgar Morin

« *Il faut avoir confiance dans les surprises de la vie* » Jean-Philippe Blondel

A chacune de nos rencontres, nous nous sommes peu à peu apprivoisés.  
Nos regards se sont montrés de plus en plus audacieux osant même se fixer avec complicité.  
Ton regard aux yeux dessinés comme au fusain,  
regard malicieux, regard pétillant,  
regard expressif comme un livre ouvert sur lequel je peux décrypter aussi bien tes joies de trouver des bouts de ciel bleu dans ta vie chaotique que tes regrets aux violences faites à tes proches, aussi bien tes colères en réponse aux frustrations mal gérées que ta pudeur à l'évocation d'événements sentimentaux, aussi bien ton anxiété à retrouver les railleries des camarades à l'école et la solitude devant la feuille blanche en classe que ta souffrance de ne plus voir réuni papa et maman.  
Construit sur la confiance, l'écoute et même un peu de tendresse, notre lien semble bien ancré.  
Néanmoins ce jour-là, nos différences culturelles se sont réveillées. Ton regard s'est refermé, ta tête s'est penchée en avant, tout ton corps s'est laissé gagner par une certaine résignation. Ta loyauté aux coutumes des tiens était trop forte pour mon discours rationnel.  
Pour masquer une forme d'impuissance, un sentiment de colère m'a d'abord parcouru... puis de la tristesse peu à peu m'a envahi, triste de ne pas pouvoir combattre ces forces invisibles et pourtant présentes, triste de ne pas pouvoir te rejoindre sur ta berge.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## RENCONTRES

Le mot qui me vient à l'esprit pour définir notre travail.

Au pluriel, car il y a toujours plusieurs rencontres, tant en termes de sens que de nombre.

Il faut déjà être deux pour se rencontrer.

Dans notre travail, elle commence souvent par un regard, une attente inexprimée, une recherche d'attention, parfois houleuse, provocatrice ou alors discrète, effacée. Juste une présence qui se répète dans le temps... le temps de se jauger, s'approcher, se sentir, puis s'apprivoiser.

Le jeune se demande si je vais lui servir à quelque chose, si je suis digne de confiance, si je tiens la route. Il me teste, vient et repart, fait des tentatives de contact, observe mes réactions.

Pour moi, cette période de la rencontre correspond aussi à une période d'observation, tant du verbal que des non-dits. C'est le temps des questionnements : que veut-il, que cherche-t-il, quelle est sa demande, pourquoi est-il là ?

Je lui laisse le temps. J'attends. J'ouvre la porte, je me rends disponible... rien de plus. Je ne cherche pas à le questionner. Il est là, je suis là.

Cette présence continue et régulière permet de faire taire nos

## Service d'éducation de rue

préjugés respectifs, de se rencontrer véritablement, par la confrontation, la discussion, parfois anodine, chargée, lourde de sens.

Alors commence une nouvelle étape où nous allons nous rapprocher davantage. La demande se précise. Un bout de chemin commence ensemble, une nouvelle rencontre.

Je ne sais jusqu'où nous irons, ni s'il reviendra. Tout s'accélère. Nous avons peu de temps pour faire quelque chose ensemble, répondant à ses attentes et besoins. Chaque moment est précieux, important et se vit pleinement.

Les mots sonnent juste, l'émotion est souvent au rendez-vous. L'histoire est toujours triste, lourde et chargée de traumas.

La rencontre atteint son paroxysme, au cœur même de la problématique à résoudre et, paradoxalement, à la limite de la rupture inéluctable qui va s'en suivre.

Le jeune, renforcé et accompagné par mon soutien, va prendre ce qu'il peut, développer des ressources.

Depuis là, il m'est impossible de généraliser un processus connu et repéré. La richesse et la diversité des jeunes rencontrés me demande à chaque fois de m'adapter à une suite, imprégné des liens de confiance que j'ai établis avec le jeune.

Dans un travail qui défend la libre adhésion et la non exclusion, en lien direct avec le milieu naturel des jeunes que nous rencontrons, nous ne sommes jamais maîtres du lien qu'un jeune construira avec nous – tant dans sa durée, sa profondeur ou dans les émotions partagées.

Ce travail, à contre-courant des valeurs prônées par une société basée sur l'individualisme, la réussite immédiate et l'élitisme, demande de pouvoir se donner le temps et les moyens de la rencontre avec les « laissés pour compte », souvent démunis de tout, afin de leur permettre de se construire un avenir.

Alors de ce mot « **rencontre** » me vient l'idée que nos décideurs devraient se « rendre compte » de cette précarisation d'une partie de notre population et eux aussi aller à leur rencontre !

Une démocratie ne se définit-elle pas par la place que l'on offre aux plus démunis de notre société ? Si c'est le cas, il y a encore bien du travail.

*Claude Moullet, responsable pédagogique du SER*

## BILAN au 31 décembre

	31.12.2009	31.12.2008		31.12.2009	31.12.2008
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
<b>ACTIFS</b>			<b>PASSIFS</b>		
<u>Liquidités</u>			<u>Fonds étrangers</u>		
100	Caisses	16'414.70	200	Créanciers	80'934.85
101	CCP	11'580.60	202	BCN - compte-courant	788'003.40
102	BCN - Garanties loyers	17'170.20	206	Hypothécaires	534'522.60
			209	Passifs transitoires	12'031.10
	Total liquidité	<u>45'165.50</u>		Total fonds étrangers	<u>1'415'491.95</u>
<u>Réalisables à court et moyen terme</u>			<u>Fonds propres</u>		
105	Débiteurs	136'341.05	210	Capital	5'000.00
106	Autres débiteurs	46.65	212	Réserves	180'117.30
107	Stock alimentation et combustible	8'550.00	213	Dons	126'435.65
108	Stock ateliers	1'300.00		Total fonds propres	<u>311'552.95</u>
109	Actifs transitoires	0.00			
	Total réalisables à court et moyen terme	<u>146'237.70</u>		<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<u><b>1'727'044.70</b></u>
<u>Immobilisations</u>				<u><b>1'652'845.90</b></u>	
110	Immeubles	780'601.00			
111	Equipements	102'130.00			
112	Véhicules	23'522.00			
	Total immobilisations	<u>906'253.00</u>			
<u>Excédent de charges reporté</u>					
1591	Excédent de charges interats	542'014.00			
1593	Excédent de charges SER	86'474.50			
2590	Excédent de recettes reporté interats	0.00			
	Total excédent de charges reporté	<u>628'488.50</u>			
	<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u><b>1'727'044.70</b></u>			

# COMPTE D'EXPLOITATION

		INTERNATS	
		31.12.2009	31.12.2008
PRODUITS		Fr.	Fr.
A64	Contributions parents et répondants	277'276.00	297'906.00
A66	Produits d'intérêts du capital	71.75	174.75
A67	Produits des ateliers	12'152.10	11'607.70
A68	Produits de prestations au personnel et tiers	59'790.20	52'362.50
A69	Subvention DECS	27'003.50	30'206.25
A69	Subvention OFJ	412'090.00	413'209.00
<b>Total des produits</b>		<b>788'883.55</b>	<b>805'085.20</b>
CHARGES			
A3	Salaires et frais de personnel	2'339'506.25	2'369'288.10
A40	Besoins médicaux	263.75	773.35
A41	Vivres et boissons	62'514.80	62'575.10
A42	Ménage	5'940.35	6'318.20
A43	Immeubles, mobilier, véhicules	40'816.55	34'644.45
A44	Frais d'utilisation des installations	118'726.40	111'903.75
A45	Eau et énergie	34'864.70	32'039.70
A46	Ecole et formation, animation	23'957.90	26'969.05
A47	Bureau et administration	42'945.30	36'342.55
A49	Autres charges d'exploitation	25'064.55	26'378.45
<b>Total des charges</b>		<b>2'694'707.55</b>	<b>2'697'122.70</b>
<b>Excédent de charges Internats</b>		<b>1'905'824.00</b>	<b>1'892'037.50</b>

		AEMO	
		31.12.2009	31.12.2008
PRODUITS		Fr.	Fr.
B64	Facturation	1'011'254.40	1'021'030.20
B68	Produits divers	11'270.50	0.00
<b>Total des produits</b>		<b>1'022'524.90</b>	<b>1'021'030.20</b>
CHARGES			
B3	Salaires et frais de personnel	919'620.10	858'184.95
B4	Autres charges d'exploitation	87'712.25	90'928.05
<b>Total des charges</b>		<b>1'007'332.35</b>	<b>949'113.00</b>
<b>Excédent de produits AEMO</b>		<b>15'192.55</b>	<b>71'917.20</b>
		Education de rue	
		31.12.2009	31.12.2008
PRODUITS		Fr.	Fr.
C69	Contributions et subventions	6'000.00	0.00
<b>Total des produits</b>		<b>6'000.00</b>	<b>0.00</b>
CHARGES			
C3	Salaires et frais de personnel	284'852.75	246'215.80
C4	Autres charges d'exploitation	44'731.75	38'368.00
<b>Total des charges</b>		<b>329'584.50</b>	<b>284'583.80</b>
<b>Excédent de charges Education de rue</b>		<b>323'584.50</b>	<b>282'583.80</b>

# RAPPORT

## de l'organe de contrôle



En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Carrefour à Travers, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

#### Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons la mise en place d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, la formalisation ayant été effective en fin d'exercice 2009.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 3 mars 2010

SOREVOR S.A.

  
Hugues Pointet  
Expert-comptable agréé  
(Responsable de la révision)  
Francis Raymond

## CONSEIL DE FONDATION

*au 31 décembre 2009*

Président	:	M.	Rolf Graber	Le Locle	
Vice-présidente	:	Mme	Geneviève Calpini Calame	Neuchâtel	
Secrétaire	:	M.	Luca Fumagalli	Neuchâtel	
Membres	:	Mme	Anne Fehlbaum	Neuchâtel	
			MM.	Hans Beck	Bôle
			Pascal Dessoulavy	St-Aubin-Sauges	
			Gilbert Facchinetti	Saint-Blaise	
			Serge Franceschi	Fleurier	
			Sylvain Gacond	Neuchâtel	
Direction	:	M.	Jean-Marc Schaer	Le Locle	
Organe de révision	:		SOREVOR SA	Neuchâtel	



## ÉTAT DU PERSONNEL *au 31 décembre 2009*

### Direction

Directeur :  
SCHAER Jean-Marc 16.07.1990 Ed. spécialisé EESP  
Directeur d'institution sociale diplômé

Directeur adjoint et responsable du Foyer La Croisée :  
TSCHOUMY Thierry 01.09.1996 Lic.en psychologie UNI-L

### Administration

HUOT Bernard 16.01.2007 Secrétaire-comptable

### Internats

Responsable Foyer Carrefour :  
DENEREAZ Daniel 01.09.1997 Educateur social HES

Personnel éducatif :  
DE TRIBOLET Philippe 01.04.1999 \* Ed. spécialisé EESF  
WETLI Robert 08.08.1999 \* MSP diplômé EESP  
HAUSSENER Patrick 18.11.2002 Ed. spécialisé ESTS  
CONCONI Roberto 01.08.2004 \* Lic.en sc.sociales UNI-NE  
GRANDJEAN Patricia 01.08.2005 \* Educatrice sociale HES  
KISTLER Véronique 01.09.2006 \* Educatrice  
SCOTT Marion 19.09.2006 \* Ed. spécialisée ESTS  
BABANDO Sylvain 01.10.2007 Educateur social HES  
TERKI Ismet 01.12.2007 Educateur en formation  
PERUCCHI-BOURQUI Nancy 14.04.2008 \* Educatrice sociale IPC  
METARI Joachim 01.09.2009 Educateur spécialisé

Personnel enseignant :  
GRISEL Jean-Philippe 20.08.2007 Enseignant

Moniteur d'atelier :  
GONZALEZ Manuel 01.01.1991 MSP diplômé EESP

\* postes à temps partiels

### Permanences nocturnes :

NSENDE Fadima 01.08.2004 \* Veilleuse  
SCHEIDEGGER Sven 01.02.2007 \* Veilleur  
CLOUX Michel 07.08.2009 \* Veilleur  
DUCHOSAL Josette 07.08.2009 \* Veilleuse

### Personnel hôtelier :

JACCARD Marc-André 01.01.1991 MSP diplômé EESP  
SANCHEZ Marc 07.01.2002 \* Cuisinier  
SUNIER Dolly 07.01.2002 \* Employée de maison  
BLATTI Myriam 01.08.2006 \* Employée de maison  
TERFAS Aurora 01.08.2006 \* Lingère

### AEMO

Responsable du service :  
STEUDLER Valérie 01.04.2001 \* Educatrice sociale HES

### Personnel éducatif :

GEISER Blaise 01.07.1981 Educateur social HES  
BILAT Thierry 01.10.1997 Educateur social HES  
LANG Nuria 01.09.2004 \* Educatrice sociale HES  
MARCHAND Bernard 01.06.2006 Educateur social HES  
MURISIER Véronique 01.09.2008 \* Educatrice sociale HES  
DENEREAZ Annick 17.08.2009 Educatrice sociale HES  
FORZIANO Delphine 17.08.2009 Assistante sociale

### Education de rue

Responsable du service :  
MOULLET Claude 01.02.2001 Educateur auxiliaire

### Personnel éducatif :

BODER-ADDISU Béatrice 01.02.2001 \* Educatrice auxiliaire  
ZURCHER Noémie 01.01.2005 \* Educatrice en formation  
GEHRET Théo 01.09.2001 Ed. spécialisé ESTS

## ILS NOUS ONT SOUTENUS

dans nos tâches éducatives  
& administratives...

### Département de la santé et des affaires sociales :

Mme Gisèle Ory, conseillère d'Etat, cheffe du département

### *Service des établissements spécialisés :*

M. Jacques Laurent, chef de service  
M. Luca Fumagalli, adjoint au chef de service  
Mme Rachel Montandon, gestionnaire

### Département de l'éducation, de la culture et des sports :

M. Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du département

L'ensemble des collaborateurs du secrétariat général et du service de l'enseignement obligatoire

### Office fédéral de la justice :

Dr Michael Leupold, directeur

### *Unité Exécution des peines et mesures :*

M. Walter Troxler, chef de l'unité  
Mme Cornelia Rumo Wettstein, cheffe de secteur  
Mme B. Leuthold, cheffe de secteur

### Centre neuchâtois de psychiatrie - enfance et adolescence :

Dr M. Renk, médecin-chef  
Dresse P. Giorgini, cheffe de clinique  
Mmes S. Wandoch et A. Bouvier, psychologues

### Soins sanitaires :

Dr D. Roux, Neuchâtel  
Dr J.-D. Brügger, Travers  
Hôpital du Val-de-Travers, Couvet  
Dr R. Witschard, médecin-dentiste, Fleurier

### Institutions diverses :

Centre éducatif Les Perce-Neige, Les Hauts-Geneveys  
Groupe SIDA Neuchâtel, à Peseux  
Maison de Prébarreau, à Neuchâtel  
Centre d'aide, de prévention et de traitement de la toxicomanie, à Fleurier

*Nous remercions les personnes, groupes, services et entreprises qui collaborent régulièrement avec nous. Leur expérience et leurs compétences sont un appui précieux dans notre travail auprès des jeunes.*

*... et en accueillant les jeunes de nos internats*

Carrosserie des Draizes, Neuchâtel  
Carrosserie Nouvelle, C. Wyttenbach, Couvet  
Centre UFAl, Cernier  
Confiserie Tea-room Zurcher Sàrl, Colombier  
CPLN, Neuchâtel  
CPMB, Colombier  
Ecole secondaire régionale de Neuchâtel  
Falk Frères SA, Neuchâtel  
Garage Touring SA, Travers  
Geiser SA, Fleurier  
Gottburg Toitures et Façades, Boudry  
Grisel Sylvain & Anabelle, Travers  
Home Les Sugits, Fleurier  
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel  
Migros, Marin-Centre

Pizzeria Jean-François SA, Cortaillod  
Renzo Vito, Peseux  
RG Group, La Chaux-de-Fonds  
Roeslin Daniel, Le Landeron  
Schertenleib Willy, Lignièrès  
Schoor Fleuriste, Marin  
Senn Automobiles SA, Neuchâtel  
Stoppa Fils SA, Hauterive  
Tapis Masserey SA, Neuchâtel  
Tassotti Antonio, Peseux  
Tuning Cars SA, Môtiers  
Ville de Neuchâtel  
Vuillomenet Electricité, Neuchâtel

## MERCI AUX DONATEURS qui nous ont manifesté leur soutien

M. J.-R. Bracco, La Chaux-de-Fonds	30.00	M. R. Wampfler, Travers	30.00
Autos-Fournitures, Neuchâtel	250.00	M. et Mme R. Descombes, Neuchâtel	30.00
M. M. Ravera, Neuchâtel	20.00	M. et Mme G. Joye, Travers	200.00
Mme M.A. Crelier, Neuchâtel	30.00	M. P. Kipfer, Corcelles	30.00
M. J.-P. Prébandier, Colombier	50.00	Mme M. Romy-Vreneli, Colombier	30.00
Diana SA, Travers	81.60	M. et Mme G. Tobagi, Colombier	50.00
Fonds de la Loterie Romande	100.00	M. C. Perrinjaquet, Travers	20.00
M. E. Berton, Cernier	30.00	M. A. Zbinden, Travers	50.00
ADR Toitures SA, Fontaines	100.00	M. J.-P. Reinhard, Couvet	100.00
CDS Automobiles SA, Fleurier	100.00	M. F. Broggi, Hauterive	20.00
M. C. Voisard, Fleurier	20.00	La Mobilière, La Chaux-de-Fonds	200.00
M. et Mme J.-P. Carrel, Travers	20.00	M. J.-P. Berset, Couvet	30.00
M. et Mme M. Muster, Boudevilliers	20.00	M. et Mme M. Schlaepfer, Le Landeron	20.00
Mme V. Demaire, Rochefort	50.00	M. C. Blanchard, Neuchâtel	50.00
M. B. Cousin, Fleurier	50.00	M. P. Streit, Corcelles	30.00
M. R. Knöpfel, Travers	50.00	M. D. Barbezat, Le Locle	50.00
M. et Mme J.-A. Guy, Neuchâtel	100.00	Mme M.A. Crelier, Neuchâtel	30.00
Setimac étanchéité SA, Neuchâtel	50.00	Mme G. Stalder, Fontainemelon	30.00
Quincaillerie Roy, Couvet	100.00	M. C. Gfeller, Le Locle	20.00
M. J.-J. Petter, Chézard-St-Martin	50.00	Mme F. Kubler, Neuchâtel	30.00
M. et Mme H. Vuillème, St-Aubin	50.00	Mme S. Aeschlimann, Travers	30.00
M. M. Jaccard, Travers	20.00	M. P. Steudler, La Chaux-de-Fonds	20.00
Boulangerie Au Cœur de France, La Chaux-de-Fonds	20.00	M. et Mme D. Deleury-Dietrich, Le Noirmont	50.00
M. et Mme F. Kübler-Chabloz, Travers	50.00	Von Kaenel Comestibles SA, La Chaux-de-Fonds	50.00
M. R. Coste, Neuchâtel	20.00	M. N. Joye, Travers	30.00
M. J. Ruffieux, Boveresse	30.00	M. G. Vautherot, Fleurier	20.00
M. et Mme W. Huguenin, Le Locle	10.00	M. M. Diana, Travers	50.00

Boucherie Bohren Sàrl, Couvet	20.00	<u>Dons en nature :</u>
M. J.-M. Jungo, Cressier	50.00	Journal L'Express, Neuchâtel
Serrurerie Nouvelle E. Marolda SA, Peseux	25.00	La Semeuse, torréfaction de café, La Chaux-de-Fonds
Beck Hans, Bôle	50.00	Ciné-Club du Val-de-Travers, Couvet
M. D. Jacot, Chézard-St-Martin	30.00	
Boucherie Rota, Fleurier	30.00	
M. C. Jenni, Travers	30.00	
M. U. Nydegger, Cornaux	20.00	
M. F. Despland, Bevaix	30.00	
Mme M. Pisset, Travers	20.00	
Droguerie Virgilio, Fleurier	50.00	
Mme A.-G. Jeanneret, Neuchâtel	50.00	
M. G. Facchinetti, Neuchâtel	100.00	
M. et Mme R. Schaer, Fleurier	20.00	
M. R. Toimil, Travers	50.00	
Mme E. Rumley, Neuchâtel	10.00	
M. M. Ravera, Neuchâtel	20.00	
Fondation Alice et Karl Schenkel, Montreux	2'000.00	
M. J.-J. Mayor, Corcelles	100.00	Une fois encore, nous souhaitons remercier toutes les personnes, entreprises et institutions qui nous apportent, année après année, leur soutien. La fidélité et la générosité de chacun nous touchent profondément.
Discount ABC, Travers	145.00	
Boucherie H. Racine, Travers	227.35	
Don anonyme	100.00	

*Si un don n'était pas mentionné, il ne pourrait s'agir que d'une omission bien involontaire que nous vous prions d'excuser.*

## STATISTIQUE DES PENSIONNAIRES

<u>Internats</u>		<u>2009</u>	<u>2008</u>
Nombre de journées :	Adolescents neuchâtelois	5'180	4'848
	Adolescents d'autres cantons	466	605
Taux d'occupation en % :		77.34	74.70
Nombre de pensionnaires par canton de domicile :	Canton de Neuchâtel	36	36
	Canton de Berne	0	2
	Canton du Fribourg	1	0
	Canton de Genève	1	3
	Canton de Vaud	3	3
<u>AEMO</u>			
Nombres de jeunes, et familles, qui ont fréquenté les services de l'AEMO du canton de Neuchâtel :		212	195